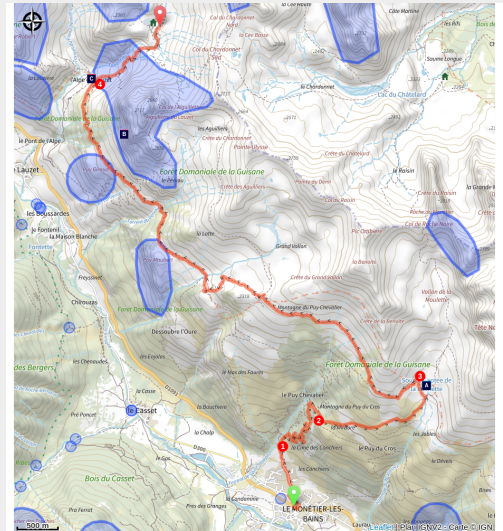


Du Monêtier-les-Bains au refuge du Clot des Vaches

Briançonnais



Refuge du Clot des vaches (Benjamin Martinie - Parc national des Ecrins)



Une étape en balcons sur le chemin du Roy qui évolue entre Cerces et Ecrins face aux plus hauts sommets et glaciers du Parc national, pour atterrir au tout nouveau refuge du Clot des Vaches.

Après une montée toute en douceur dans une pinède riche et variée, c'est une journée en balcons face aux Écrins qui s'annonce. Les Agneaux et les Dômes du Monêtier triomphent au début jusqu'à ce que se dessine en arrière-plan la Barre des Ecrins et ses 4 102 m. En rive droite, ce sont les Cerces et ses grandes falaises calcaires, haut lieu de l'escalade briançonnaise.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h

Longueur : 14.0 km

Dénivelé positif : 1339 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture, Lac et glacier, Refuge

Itinéraire

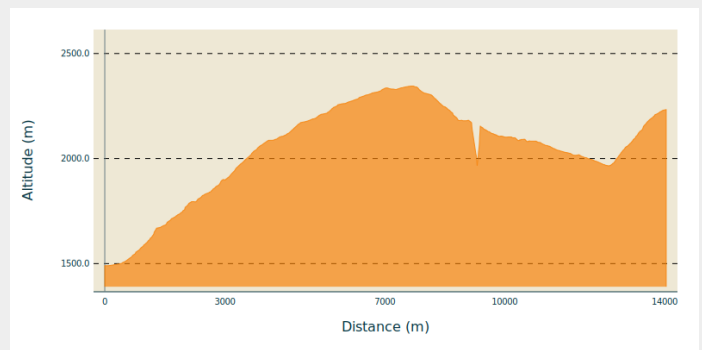
Départ : Arrêt de bus « Le Monétier-les-Bains – Église »

Arrivée : Arrêt de bus « Le Monétier-les-Bains – Église »

Balisage : — PR

Communes : 1. Le Monétier-les-Bains

Profil altimétrique

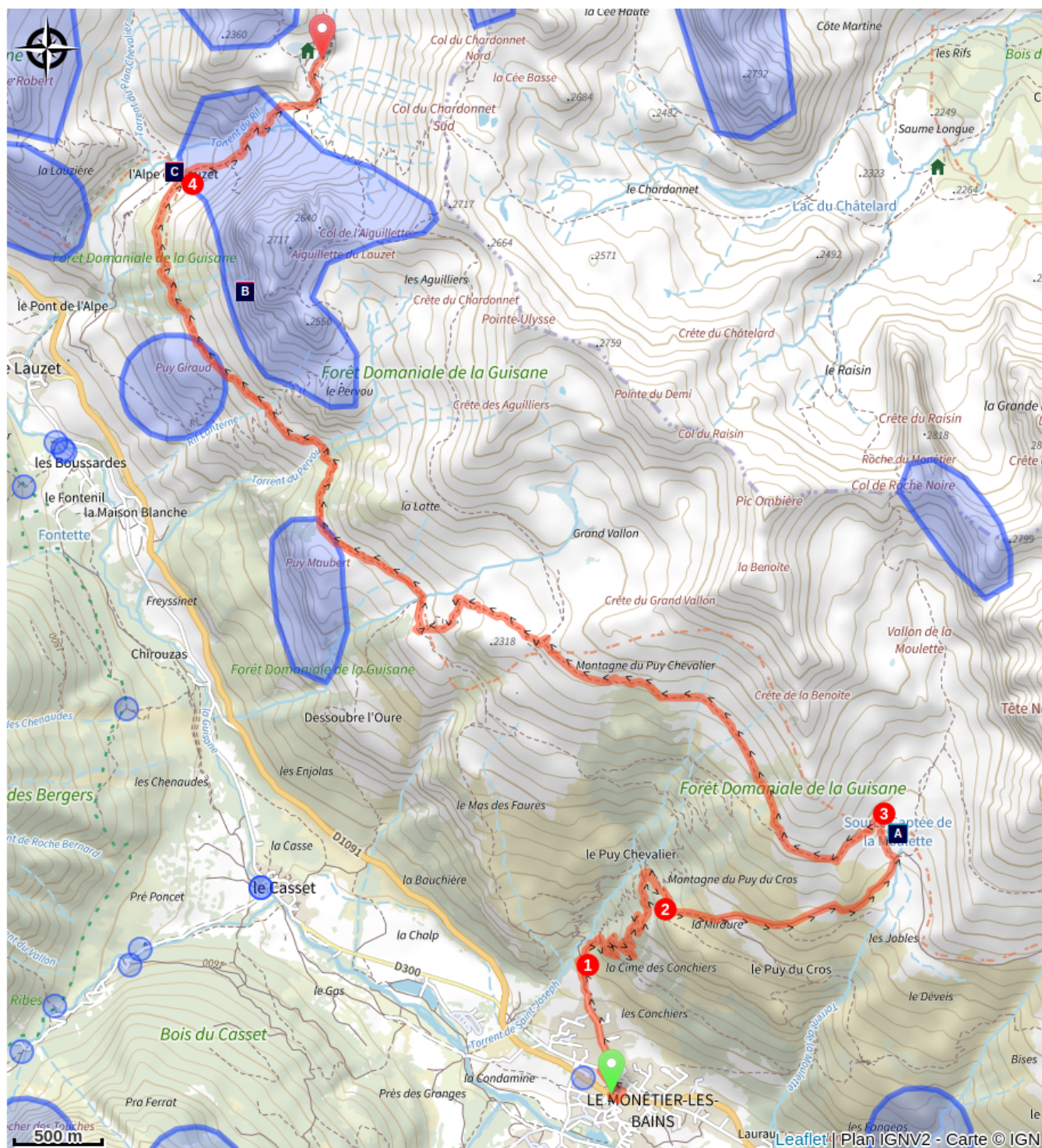


Altitude min 1490 m Altitude max 2345 m

Depuis l'arrêt de bus « Le Monétier-les-Bains – Église » (ligne ZOU! 55 ou ligne Altigo L6), rejoindre la rue du château qui vous mène tout droit vers la Rotonde, prenez alors à droite la rue des mineurs et à gauche le chemin de Puy Chevalier. Suivre la direction du vallon de la Moulette (panneau). La rue se transforme rapidement en chemin qui continue à monter en direction de la forêt.

1. Après avoir pénétré en forêt, prendre la première intersection à droite toujours en direction du vallon de la Moulette (panneau). Le sentier monte doucement en lacets, passe devant une cabane et débouche sur le plateau des Conchiers
2. Prendre à gauche en direction de la Moulette (panneau). Une fois au cœur du vallon, contourner le captage par la gauche en passant au pied de deux talus noirâtres -anciennes mines- jusqu'à rejoindre le Chemin du Roy balisé en rouge et blanc (GR50) que l'on prend vers la gauche.
3. Le sentier est maintenant en balcon. Le suivre attentivement en ignorant les différents chemins à gauche et à droite. Il traverse, descend puis remonte un peu et finit par arriver aux chalets de l'Alpe du Lauzet.
4. Remonter la vallée à droite vers le col du Chardonnet sur environ 800 m. Au croisement continuer à gauche vers le refuge du Clot des Vaches. Quasiment 200 m plus loin, bifurquer à gauche pour le rejoindre.

Sur votre route...



 Captage de la Moulette (A)

 L'escalade en rive gauche de la Guisane (B)

 L'Alpe du Lauzet (C)

Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3300m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d'altitude à une distance de 300m sol.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2430m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Lieux de renseignement

Office de Tourisme serre Chevalier Vallée Briançon

Centre commercial Prélong, 05240 La
Salle les Alpes

contact@serre-chevalier.com

Tel : 04 92 24 98 98

<https://www.serre-chevalier.com>

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

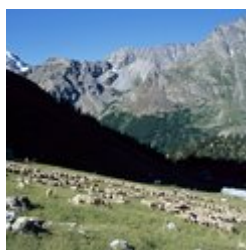
Sur votre route...

Captage de la Moulette (A)

De la neige des sommets à l'eau du robinet il n'y a qu'un pas : le captage des sources. Située à plus de 2 150 m d'altitude à l'entrée du vallon de la Moulette, le captage haut de la Moulette fournit à la commune du Monêtier-les-Bains une partie de son eau potable. Avec ses 164 milliers de m³ d'eau souterraine prélevés chaque année, la source est importante pour le village. Cette eau est naturellement potable et répond aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés par le contrôle sanitaire.

L'escalade en rive gauche de la Guisane (B)

Si la rive droite de la vallée de Guisane et les hauts sommets des Écrins font rêver les alpinistes, le massif des Cerces avec ses grandes falaises calcaires en rive gauche est le paradis des grimpeurs. De nombreux sites de tous niveaux y ont été ouverts depuis les années 1930. La Tour Termier ouvre le bal rapidement suivie par Roche Robert, Roche Colombe et la fameuse Aiguillette du Lauzet. Grandes voies, sites écoles ou via ferrata (celle du Lauzet est l'une des premières de France), il y en a pour tous les goûts. En pleine saison, certains parkings sont bondés et on entend résonner le cliquetis des mousquetons !



L'Alpe du Lauzet (C)

L'Alpe du Lauzet est un hameau d'alpage planté à 1 940 m d'altitude, en dessous de l'Aiguillette du Lauzet, qui culmine à 2 717 m, sur la commune du Monêtier-les-Bains. Le hameau est aligné à mi-pente afin d'éviter les avalanches qui se déchargent régulièrement dans le fond du vallon. Les quelques maisons servaient autrefois de lieu d'estive pour les habitants du Lauzet, dans la vallée de la Guisane. Sur la porte de la chapelle, une plaque indique que cinq personnes sont mortes ensevelies par une avalanche durant l'hiver 1892.

Crédit : © Parc national des Ecrins - Jean-Pierre Nicollet